

OFFRE DE PRIX POUR
« ACHAT DE TERRAIN COMMUNAL A HARZE (HAVELANGE) »

lot 9 (1.463 m²) (prix minimum 103.000 euros)

lot 13 (1.546 m²) (prix minimum 115.000 euros)

Important : ce formulaire doit être complété dans son intégralité, et signé par le ou les offrant(s). Le montant total de l'offre doit être complété en chiffres ET en toutes lettres.

Personne physique

Le/les soussigné(s) (nom et prénom (en lettres majuscules):

.....

Domicile (adresse complète):

.....

Téléphone:

.....

GSM:

.....

E-mail:

.....

S'ENGAGE(NT) À ACQUERIR LE BIEN CONFORMÉMENT AUX MODALITES PRATIQUES ET CONDITIONS DE L'OFFRE DE VENTE DE TERRAIN COMMUNAL SUSMENTIONNÉ (décisions du Conseil communal des 25/05/2023 – 04/10/2023 et décision Collège du 27/02/2025 disponibles à l'administration ou sur le site internet de la commune)

1^{er} choix : lot n° (préciser le n° de lot) de m² (préciser la superficie du lot) au prix de
(en chiffres)

.....

(en lettres)

.....

2^{ème} choix : lot n° (préciser le n° de lot) de m² (préciser la superficie du lot) au prix de
(en chiffres)

.....

(en lettres)

.....

Barrer les mentions inutiles

Cette offre est irrévocable et valable 30 avril 2026.

.....

Je prends acte qu'en cas de désistement de l'offrant avant acceptation par la commune et avant expiration de la durée de validité de l'offre, l'offrant sera redevable envers la Commune d'une indemnité s'élevant à quinze pour cent du montant de l'offre, de par le fait même de l'offre et sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Cette indemnité sera payée par l'offrant récalcitrant au plus tard dans le mois de son désistement. A défaut de paiement dans ledit délai, toute somme due sera productive d'un intérêt au taux légal. Ces 15% constitueront un acompte non récupérable lors du choix de l'acquéreur par le Conseil communal.

Fait à

Le

Le ou les offrant(s),

Signature :

Nom et prénom :

Signature :

Nom et prénom :